

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 mai 2021

Palmarès de la 9^e édition du Concours vidéo « De l'école au travail : à vous de filmer ! »

L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) a organisé, pour la 9^e année consécutive, le concours « Santé et sécurité au travail : de l'école au travail, à vous de filmer ! », destiné aux élèves des lycées professionnels et des centres de formation d'apprentis (CFA). Réalisé en partenariat avec la CCMSA (Caisse centrale de la mutualité sociale agricole), il a été lancé en octobre dernier sous le parrainage des ministères chargés de l'Education nationale et de l'Agriculture. Le palmarès de cette nouvelle édition a été dévoilé aujourd'hui lors d'une cérémonie organisée à distance, en raison de la crise sanitaire.



L'objectif de ce concours est de sensibiliser les jeunes en formation aux risques auxquels ils sont exposés lors de leurs premiers pas dans le monde professionnel. Depuis la création du concours, plus de 700 vidéos ont été mises en ligne. **Pour cette année, plus de 80 vidéos ont été déposées sur la [page Dailymotion](#) du concours.**

Cette année, le jury, composé de représentants de l'Education nationale, de la CCMSA, de la branche Accidents du travail / Maladies professionnelles de la Sécurité sociale¹ a distingué quatre productions :

¹ L'Assurance maladie – Risques professionnels, l'INRS, les Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail et la Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France.



1 / Attention, dangers en cuisine !

Le 1^{er} prix a été décerné au film « [Chasse aux risques](#) » réalisé par le Lycée professionnel Renée Bonnet (Académie de Toulouse).



2 / Prévenir les accidents qui surviennent majoritairement à l'arrêt des véhicules pour les conducteurs routiers

Le 2^e prix a été attribué à la réalisation « [Les bons gestes véhicules à l'arrêt](#) » réalisé par le Lycée des métiers Pierre-Gilles de Gennes (Académie de Nancy-Metz).



3 / Adopter les bons gestes professionnels dans un garage

Le 3^e prix est allé au film « [La routine](#) » réalisé par le CFA interprofessionnel Henri Martin (Académie de Montpellier).



4 / Un rap pour sensibiliser les jeunes travailleurs

Le jury a remis un prix « Coup de cœur » au film « [C'est à toi que je parle](#) » réalisé par le Lycée professionnel Schweisguth (Académie de Strasbourg).

Toutes nos félicitations aux élèves, apprentis et enseignants qui ont participé en grand nombre à ce concours malgré les contraintes liées au contexte sanitaire actuel.

Pour en savoir plus, retrouvez l'ensemble des films sur la [chaîne YouTube de l'INRS](#)

A propos de l'INRS : L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la Cnam, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 580 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris (209 personnes) et en Lorraine (371 personnes). L'INRS est financé par la Sécurité sociale – Accidents du travail / Risques professionnels. Et pour suivre l'actualité de l'INRS : www.inrs.fr ; www.twitter.com/INRSfrance

Contact Presse : Marie-Eva PLANCHARD - marieeva.planchard@inrs.fr

A propos de la MSA : La Mutualité sociale agricole (MSA) est un organisme mutualiste assurant la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants droit : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main d'œuvre, élèves. En complément de sa mission de service public de la sécurité sociale, la MSA prend en charge la médecine du travail ainsi que la prévention des risques professionnels. La MSA est le deuxième régime de protection sociale en France.

Contact Presse : Chloé DESCHAMPS - deschamps.chloe@ccmsa.msa.fr